

# CONSULTATION PUBLIQUE

## VELOROUTE des 5 LACS

**Contribution de l'AF3V à la concertation préalable du projet d'aménagement du tronçon de l'itinéraire des 5 lacs du lac d'Aiguebelette au lac de Paladru en passant par la Chartreuse et Voiron**

### Recommandations générales

#### 1. Temps de concertation

Le temps de concertation étant relativement court, nous souhaiterions des échanges continus par tronçons tout au long du projet. Nous vous transmettrons un document plus détaillé après que nous aurons reconnu le parcours très prochainement.

#### 2. Modération de la vitesse

Nous souhaiterions disposer des traces .gpx des tronçons afin de connaître par commune, les portions en site propre ou partagées, et les portions en stabilisé ou lisses.

Notre carte interactive mise à jour régulièrement sur notre site internet présente ces distinctions de voies que nous pourrions instruire au fur et à mesure de l'avancée du projet.

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/carte-du-schema-national-des-veloroutes-et-voies-vertes>

Bien s'assurer que les voies partagées sont toujours des tronçons :

- avec moins de 1000 véhicules / jour
- dont la vitesse est limitée à 50 km/h ou 30 km/h
- hors agglomération

Nous insistons fortement sur la modération de la vitesse sur l'itinéraire et même à l'échelle du Département.

#### 3. Choix des revêtements

L'AF3V et France Nature Environnement ont mené un travail de fond autour de la question des revêtements des voies vertes. A partir de cette analyse très fine, nous recommandons dans le cadre de ce projet de privilégier un revêtement en dur plutôt que le stabilisé, ce dernier étant plus coûteux en entretien, et pas plus vertueux d'un point de vue environnemental.

<https://www.af3v.org/livret-revetements-des-voies-vertes-dejouer-les-idees-recues-pour-un-choix-ecoresponsable-af3v-fne/>

Il est ainsi recommandé de revêtir la voie verte Via Chartreuse entre Entre-deux-Guiers et St-Joseph-de-Rivière.

On peut aussi souligner que la pratique cyclo-sportive, orientation ciblée du parcours, avec des pneus fins s'accommode assez mal d'un revêtement granuleux et souple en cas d'humidité.

#### **4. Connexion itinéraire des 5 Lacs / Belle Via**

Il est indispensable de relier cet itinéraire à la Belle Via / V64 entre Voiron et Moirans, et de le relier aux projets de schémas cyclables des intercommunalités de la Bièvre et des Vals du Dauphiné.

#### **5. Intermodalité**

Nous préconisons qu'une analyse fine de l'intermodalité en gare soit effectuée afin que les parcours et les horaires des trains et des cars proposés correspondent le mieux possible aux contraintes horaires des itinérants et usagers du quotidien.

#### **6. Hébergements, aires de service et haltes repos**

Pourriez-vous nous transmettre une cartographie des lieux d'implantation de ces aires / haltes dès que le projet sera plus avancé ?

Pourrions-nous avoir une esquisse des modèles de ces aires et haltes afin de vous livrer nos suggestions dans le but de les adapter au mieux aux besoins des usagers ?

Il convient de rappeler que ces aires / haltes doivent être disposées à l'ombre, être équipées de tables, WC (toilettes sèches par exemple) et de points d'eau, indispensables à chaque halte de repos ; ainsi que des stationnements vélos, avec recharges et outillages.

Les hébergements sont à recenser tout le long de l'itinéraire pour répondre à l'augmentation de la fréquentation. Surtout là où il manque une offre en hébergement, des structures du type shelters, comme on peut trouver au Danemark, peuvent être installées régulièrement, avec un coût restreint de fabrication et une faible emprise au sol. Ces structures peuvent aussi venir en complément d'hébergement plus confortables. Des aires de bivouac peuvent être également délimitées.

#### **8. Pour un jalonnement efficace**

Un jalonnement uniforme, fréquent et régulièrement réparti indiquant les directions générales, les distances, les commerces et les hébergements à proximité est à mettre en œuvre. Un bon jalonnement offre un réel intérêt pour faciliter le voyage, associer les villages qui ne sont pas directement sur le parcours et intégrer la voie dans la zone traversée.

#### **9. Pour une collaboration fructueuse**

Nous vous proposons d'associer plus encore les associations cyclistes aux prochaines phases de réalisation : notre expertise de terrain peut vraiment faire aboutir ce projet de manière bien pensée et efficace. En effet, notre but est commun : voir le plus de touristes et usagers du quotidien sur les itinéraires de ce projet.

Les délégués AF3V de l'Isère et de la Savoie